



Compte rendu du conseil municipal du 04/08/2021

Présents :

- **Présentation par Mr David Salque-Pradier, président de la communauté de communes de haut-Lignon, du plan de mandat de la communauté de commune.**

Notre communauté de commune du Haut-Lignon doit devenir une structure à part entière afin de se maintenir en face de celles qui nous entoure.

Un plan de mandat permet de construire des contrats avec la région, d'avoir de la lisibilité sur l'investissement, définir une politique de développement de notre territoire ainsi qu'une aide sur le fonctionnement de la Com-Com.

Un prestataire extérieur a été choisi pour travailler sur 3 axes principaux, un audit financier, l'organisation, l'assainissement.

Pour développer la politique du territoire, tous les élus municipaux participeront en utilisant 2 outils : Un questionnaire et des ateliers thématiques ; ensuite le cabinet rendra son travail le 4 décembre.

- Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal.
- **École** : Une commission s'est réunie pour choisir parmi 6 candidats le remplacement au poste d'ATSEM et possédant un CAP « 'petite enfance » . A l'unanimité Jeannine Roux a été retenue.
D'autre part il est communiqué le renouvellement pour 4 ans au poste de Délégué Départemental de l'Éducation Nationale de Mr Robert Lassey.
- **Travaux de la route de Fay sur Lignon.**

- Le conseil approuve l'utilisation des services d'une société qui avec une caméra inspectera une canalisation sous le carrefour central. Un écoulement d'égout se déverse dans la rivière.

Biens de section et régularisation :

- Le CM donne son accord pour une consultation d'ayants droit sur la vente à Mr et Mme Devidal d'une parcelle de bien de section au prix de 10 € le m2.
- Une enquête publique sera lancé à Bosméa pour l'empiètement sur la voirie communale d'une propriété pour une surface de 38m2 afin de régulariser au prix de 10 €le m2.

- Accord du conseil pour une subvention de 312,37 € au club de foot Mazet/Chambon afin de renouveler un filet et l'achat de brosse-chaussure.
Accord pour que des jeunes en séjour au centre Marchisio puisse faire un stage de foot sur le terrain du Bruas.
- L'église de Malagayte souhaite acheter un bien de section pour agrandir leur parking ; le CM donne son accord pour la consultation des membres de la section. La vente se réalisera au prix de 10 €/m².
- **Adressage.**
Il existe deux « chemin des Combes » (1 à Salette et 1 au Troubas). On contactera les habitants de Salette pour un nouveau nom.
Redistribution du bon numéro à une parcelle.
Une maison a été partagée en deux elle gardera le même numéro 230, car c'est un identifiant par bâtiment.
- **Divers.**
- Pour éclaircir le bois « des Égaux » à la Chaux de la Roue, L'ONF propose une coupe de 956 m³ de pin et d'épicéa en 2022.
- Remerciements de Mmes Hirsh et Nordeman pour la réception donnée en leur honneur par la mairie au Calibert.
- Mazet électronique prévoit un agrandissement de leurs locaux de 600m² dans la zone ; une délibération aura lieu pour rendre publique un stationnement qui leur était réservé.
- Étude a mené pour lutter contre le stationnement abusif des camping-cars sur le parking de St Voy, au Bruas et le vol d'eau au cimetière.
- Un affichage des évènements à l'église sera réalisé par « les Amis de St Voy » et positionné sur le parking.
- On constate que la zone de tri à la zone est négligée par les utilisateurs, les services techniques de la commune passeront plus régulièrement.